



Premier ministre

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 28 mai 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Adrien TAQUET et Jean-François SERRES remettent leur rapport, « *Plus Simple La Vie* » au Premier ministre**

Le Premier ministre, entouré de Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées et de M. Olivier DUSSOPT, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, a recueilli les conclusions de la mission *pour simplifier le parcours administratif des personnes en situation de handicap* qu'il avait confiée le 15 novembre 2017 à M. Adrien TAQUET, Député des Hauts-de-Seine, et à M. Jean-François SERRES, membre du Conseil économique, social et environnemental.

Parce que plus de 10 millions de personnes sont aujourd'hui concernées par le handicap et subissent quotidiennement la complexité et la lenteur des démarches administratives, le Premier ministre a demandé aux rapporteurs de proposer des solutions concrètes de simplification des démarches administratives et de fluidification des parcours des personnes en situation de handicap.

Adrien TAQUET et Jean-François SERRES ont remis aujourd'hui leur rapport au Premier ministre, en présence de personnes en situation de handicap et de proches de personnes handicapées ayant participé à la concertation. Ils sont ainsi plus de 10 000 Français à avoir témoigné dans le cadre d'une consultation en ligne.

Les mesures proposées, parce qu'elles ont été construites directement avec et pour les usagers, visent à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Certaines ont vocation à être mises en œuvre rapidement par le Gouvernement, par exemple lorsqu'elles mettent fin aux démarches administratives obligeant les personnes à apporter en permanence les preuves de leur handicap, même lorsque cela est inutile. Il s'agit bien ici de bâtir un État au service d'une société de confiance.

D'autres nécessiteront des travaux plus approfondis et une concertation des acteurs concernés.

Ces travaux s'inscriront, d'une part dans le projet d'Action publique 2022 qui vise à simplifier et améliorer les services publics, d'autre part dans le grand chantier de construction d'une société inclusive, fil rouge de l'action du Gouvernement depuis plus d'un an.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – [communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)